

## Compte rendu d'activité 2005

**Le 19 novembre 2004**, l'association est constituée à la salle des fêtes de Schirmeck.

Un comité de 24 membres y est élu.

Beaucoup d'associations ont œuvré pour la famille, notamment lors des recherches après la disparition de Julie, et pour notre association, par des actions diverses ayant servi à récolter des dons, et nous les en remercions sincèrement. Mais pour des raisons matérielles, nous ne pouvions inviter tout le monde. C'est pourquoi, le 18 février 2005, à la MJC de Barembach, nous avons rencontré quelques associations, personnalités et organismes locaux pour partager le verre de l'amitié.

**Mars 2005**, première lettre aux adhérents, distribuée par courriel et par courrier postal, pour diverses informations, à savoir :

que nous sommes déjà 2700 adhérents  
qu'il y a eu plus de 53000 signatures pour la pétition  
que les membres du comité se retrouvent une fois par mois,  
que des groupes travaillent sur les sujets suivants :

- les modalités d'exécution des peines
- la prescription en matière criminelle
- le cumul des peines
- la garde à vue

Nos projets de modification des textes de loi seront remis au député le 25 juin, où une manifestation est prévue.

17 adolescents se réunissent aussi pour soutenir à leur façon l'association et préparer une partie de la manifestation du 25 juin.

**15 mars 2005**, Monsieur Jean-Louis Renaudin, président de notre association et Madame Françoise Scharsch, maman de Julie, ont été

invités par Monsieur Jean Maxime Baye, Président de l'Association Enfance et Sécurité, à participer à une entrevue avec Madame Françoise Thomas et Monsieur Pierre Yves Couilleau, tous deux membres du Ministère de la justice. D'autres représentants d'association y étaient également invités.

Le sujet de l'entrevue portait sur l'application des peines. Ces 2 heures d'entretien ont débouché sur pas grand-chose, sauf ces certitudes :

L'application de l'emprisonnement à perpétuité, quel que soit le condamné, n'est pas du tout à l'ordre du jour. Les prisons sont des « cocottes-minute » et il faut se préserver des soupapes de sécurité. Ces soupapes sont les promesses de sorties anticipées pour bonne conduite, et la liberté conditionnelle.

D'autres sujets ont été évoqués, mais Françoise et Jean Louis ont pu se rendre compte que le fait d'être un membre de la famille de la victime, n'est pas du tout un avantage pour ce genre d'entretien. On nous écoute mais on ne nous entend pas, on compatit avec nous, on est poli, pour très peu de résultats en fin de compte.

Malgré tout, nous ne nous décourageons pas et l'expérience est à renouveler.

**Mai 2005**, 2<sup>ème</sup> lettre aux adhérents

Nous leur communiquons :

que nous sommes 3600 adhérents et que grâce à eux, nos revendications ont plus de chance d'aboutir si elles sont soutenues par un grand nombre de personnes.

que nos revendications sont les suivantes :

- application réelle et effective d'une peine d'emprisonnement à perpétuité pour les individus s'étant rendus coupables de meurtre avec viol et/ou torture et/ou

barbarie et/ou perversité, et cela quel que soit l'âge de la victime.

- Cumul des peines.
- Application du principe de précaution avant toute remise en liberté conditionnelle.
- Suivi effectif, et donc efficace, des individus en liberté conditionnelle.
- Modification des conditions de garde à vue, notamment dans le décompte des heures.
- Imprescriptibilité en matière de crime, meurtre, assassinat, précédés ou accompagnés de viol et/ou torture et/ou barbarie, et ce quel que soit l'âge de la victime.

## **25 juin** Journée commémorative de la disparition de Julie

Une course relais de Saverne à Schirmeck a eu lieu afin de récolter des adhésions. C'est sous la chaleur et la pluie que nos valeureux coureurs se sont relayés. Nous leur adressons encore un grand merci.

La marche de Russ à Schirmeck a été suivie par plus de 700 personnes. La vallée n'a toujours pas oublié et n'oubliera pas de sitôt la tragique disparition de Julie.

Le groupe de jeunes a organisé l'après-midi en invitant un orchestre, et la chorale de jeunes enfants .

Puis ils ont adressé aux membres du gouvernement, par l'intermédiaire de Monsieur Alain Ferry, député, leurs attentes, leur inquiétude concernant la justice en France.

Le travail du comité concernant nos projets et revendications à été remis officiellement à M. Ferry .

Les coureurs ont remis à l'association plus de 300 nouvelles adhésions récoltées le long de leur parcours.

Après les discours, un lâcher de ballons blancs a été effectué.

Nous ne remercierons jamais assez tous les participants à cette journée souvenir.

22 juillet : Nouvelle invitation à un entretien : Françoise et Jean Louis ont été reçus par Mme SMANIOTO, conseillère de M. SARKOZY, et Mme FIREMEYER, commissaire divisionnaire, en compagnie de M. BAYE, avec toujours la même impression d'être écouté mais pas entendu.

**20 aout** 3è lettre aux adhérents

Nous sommes + de 5500 adhérents

Nous demandons à tous nos adhérents d'envoyer un message de soutien à l'association, message destiné à Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, pour le 20 septembre.

Nous avons proposé à nos adhérents de venir nous soutenir lors du déplacement prévu à Paris le jour de la discussion de la proposition de loi relative au traitement de la récidive des infractions pénales.

Un courrier a été envoyé à tous les députés et sénateurs, soit environ 900 courriers, les informant :

- des raisons pour lesquelles cette association a été créée,
  - de nos propositions de modifications de la loi,
  - sur les questions que les adolescents de l'association se posent
  - sur le souhait d'être associés aux débats pour défendre notre projet et d'organiser un déplacement à Paris lors de

la discussion, à l'Assemblée Nationale, sur la proposition de loi relative au traitement de la récidive des infractions pénales.

12 octobre 2005

Déplacement à Paris pour assister au débat à l'assemblée nationale proposant des amendements aux textes et lois concernant la récidive

Une centaine d'adhérents participe à la manifestation : 90 personnes de la vallée, de St Dié, Provenchères, Molsheim, Strasbourg, Sélestat, Jarny, Mulhouse, mais aussi 10 personnes de Paris et de la proche région. (voir rapport moral)

Une délégation a été reçue par M. Yves BUR à l'assemblée nationale, et une autre délégation par M. Philippe RICHERT, au Sénat.

Conclusion :

Une année bien chargée se termine.

Nous sommes 6300 adhérents actuellement

Nous remercions tous les participants à ces nombreuses manifestations et espérons que pour, l'année à venir, nos demandes et revendications seront concrétisées